

Faut-il pénaliser les patients aux comportements à risques ?

○ Une thèse de bioéthique menée par un chercheur de l'Université d'Anvers relance une idée qui réapparaît de plus en plus régulièrement : celle de moins rembourser les soins de santé des malades dont le mode de vie n'est pas sain.

○ Un tiers des Belges interrogés est pour.

Non

PHILIPPE MAYNÉ

Secrétaire général des mutualités neutres.

■ On ne peut pas lier le soin ou le prix du soin à la conduite du patient. Il est impossible de voir des gens se retrouver sans aide alors qu'ils pourraient être guéris ou bénéficier d'une meilleure qualité de vie! Personne n'est entièrement responsable de sa maladie. Même si chacun est en partie responsable de sa santé. Il faut accentuer la prévention et vérifier qu'elle touche ceux qui en ont vraiment besoin.

Etes-vous de ceux qui pensent qu'il faut tenir compte de la responsabilité des gens dans leur maladie, ce qui se traduirait par exemple par une réduction du remboursement de certains soins ou médicaments ?

Certainement pas. Bien sûr, tout le monde est (un peu) responsable de sa santé. Il y a des choses contre lesquelles on ne peut rien faire, il y a des accidents. Puis, il y a d'autres choses sur lesquelles on peut agir. Mais je refuse de condamner moralement (et, ici, financièrement) quelqu'un qui ne le ferait pas. Parler de responsabilisation pour ne pas rembourser ou rembourser moins quelqu'un qui aurait des "conduites à risques" (selon des critères inconnus !), nous ne pouvons pas être d'accord.

Quel que soit le comportement de la personne souffrante ?

Oui. Si la solidarité ne joue plus pour tout le monde, on verra des gens se retrouver sans soins alors qu'ils pourraient être guéris ou bénéficier d'une meilleure qualité de vie. De plus, il faut laisser à chacun une certaine liberté. Si on commence à faire porter la responsabilité aux patients de certains comportements, où va-t-on s'arrêter ? Les fumeurs, les drogués, les alcooliques, les gens en surpoids, ceux qui font du jogging une seule fois par semaine, etc. Vous voyez tout de suite les dérives vers lesquelles on peut glisser. Quelqu'un qui habite en ville et qui est davantage exposé aux particules fines doit-il être pénalisé ? Et qu'en est-il de certaines pratiques à risques (conduite en excès de vitesse, sports extrêmes,...) Pratiquement, cela me semble impensable. D'autant qu'il n'existe pas toujours de lien de cause à effet entre un problème de santé et un comportement. Exemple : même si le lien entre le tabac et le cancer du poumon est établi, certains fumeurs n'en souffriront jamais et d'autres personnes qui ne fument pas en mourront.

A partir de quand peut-on affirmer qu'une personne est réellement responsable de son mode de vie ? Si certaines addictions sont des maladies, peut-on en rendre le patient entièrement responsable ?

C'est précisément le problème... On sait que certaines addictions (alcool, tabac, drogues dures...) sont des maladies. C'est bien connu. Pour celles-là et pour d'autres,

d'importants facteurs psychologiques entrent en ligne de compte qu'on ne peut pas ignorer.

Tous les individus sont-ils égaux devant le choix d'un mode de vie ?

Bien sûr que non. D'importants facteurs socio-culturels et d'éducation entrent en jeu. Quand on regarde la comparaison entre les gens qui ont un mode de vie sain et les

autres, une grande différence entre les différentes couches de la population apparaît très clairement. On peut donc dire qu'un certain nombre de gens subissent la pression de leur milieu. On sait très bien que les ouvriers et les chômeurs fument beaucoup plus que les cadres supérieurs par exemple. Et on peut décliner cela en matière d'alimentation et de pratiques sportives. L'explication la plus évidente est liée au budget que chacun a à consacrer à ces différents postes.

L'idée qui est présentée risquerait donc de faire payer plus cher ceux qui disposent de moins de moyens à la base ?

Oui. De plus, même si c'est lié à une conduite, certains auront toujours la possibilité de s'offrir des soins qui seront refusés à d'autres. C'est inacceptable.

Face aux difficultés de la sécurité sociale, doit-on pour autant rester sans rien faire ?

D'abord, je dirais que pour l'instant, on est toujours parvenu à tout financer. Ce qui incite à la réflexion, c'est la crainte de devoir faire des économies à l'avenir. Pour moi, l'idée présentée ne tient donc pas tant à une raison financière qu'à une raison moralisatrice. Ce n'est plus de la responsabilisation mais de la dénonciation. Et je trouve cela déplorable. Pour aider les gens à être en bonne santé, il faut miser sur la prévention.

En fait-on assez ?

On fait beaucoup, oui. Seulement, il faut réfléchir à une question : les campagnes de prévention atteignent-elles vraiment les personnes qui doivent l'être ? Il y a un exemple à suivre dans ce sens. Ce sont les actions de sensibilisation menées dans certaines écoles. Là, toute la population bénéficie de l'information.

Entretien : Monique Baus

"Pour moi, l'idée présentée ne tient donc pas tant à une raison financière qu'à une raison moralisatrice. Ce n'est plus de la responsabilisation mais de la dénonciation. Et je trouve cela déplorable."

Oui

PROF. PEDRO BRUGADA
Cardiologue à l'Université Ziekenhuis Brussel -
VUB

■ Nous acceptons de pénaliser les mauvais comportements dans de nombreux domaines tels le chauffard au niveau de la sécurité sur les routes, l'insubordonné à l'école ou le pollueur en matière d'environnement, pourquoi pas dans notre système de santé ? Si un fumeur malade à cause du tabac continue de fumer malgré les avertissements, il devrait contribuer davantage à notre système de soins de santé.

Les remboursements des soins de santé doivent-ils tenir compte des comportements à risques ?

Le plus important est d'abord d'informer pour prévenir les comportements inadéquats pour notre santé. Mais si la prévention ne permet pas d'obtenir des résultats acceptables, il faut envisager de glisser vers un système répressif. En résumé: si vous n'écoutez pas, sachez que votre comportement va causer du tort à vous et à la société. Et on responsabilise à ce stade plus facilement en touchant le portefeuille. Nous acceptons de pénaliser les mauvais comportements dans de nombreux domaines tels le chauffard au niveau de la sécurité sur les routes, l'insubordonné à l'école ou le pollueur en matière d'environnement, pourquoi pas dans notre système de santé ? Aux Pays-Bas, si vous souscrivez une assurance contre les incendies pour votre maison, vous paierez moins si vous ne fumez pas. Punir ou récompenser est aussi un moyen de gérer les risques et de favoriser les bons comportements. C'est une mesure proactive pour tenter de diminuer, par exemple, cette épidémie liée à l'utilisation du tabac. Mais c'est un choix politique.

Pourquoi vouloir limiter la solidarité qui est la base de notre système de soins ?

Aujourd'hui, le fait de naître dans notre pays nous assure automatiquement. Ce qu'on fait ou ne fait pas n'aura aucune conséquence sur notre droit à l'assurance-santé. J'approuve ce principe de solidarité mais dans un monde avec des ressources qui vont diminuant, il convient d'y mettre des limites pour garantir l'essentiel de notre système d'assurance maladie-invalidité. Nos moyens rétrécissent mais la demande en soins de santé grandit à cause notamment du vieillissement et de l'augmentation des maladies chroniques. La moindre des choses est, par exemple, de demander à des personnes malades à cause du tabac d'arrêter de fumer pour éviter des dépenses supplémentaires. Et si la prévention ne suffit pas, il faut imaginer d'autres pistes dont une contribution plus importante de ces fumeurs au système de soins de santé. Un fumeur malade à cause du tabac qui continue de fumer, c'est comme si on vous donnait des médicaments et que

vous décidiez de ne pas les prendre. Ce n'est pas la peine que la société paye pour ce médicament que vous refusez de prendre.

A côté du tabagisme, d'autres modes de vie devraient être, selon vous, favorisés ou pénalisés ?

La consommation d'alcool et de drogues mais surtout la sédentarité. Ces facteurs de risques produisent de l'hypertension artérielle, des taux de cholestérol éle-

vés, du diabète, des maladies cardiaques et des cancers. Bien sûr, on ne peut pas obliger tout le monde à pratiquer un sport, mais il faut encourager par tous les moyens les gens à bouger un minimum, comme se promener régulièrement, prendre les escaliers au lieu de l'ascenseur, promener son chien ou faire quelques exercices. Là, la prévention reste le premier moyen.

L'application sur le terrain ne sera guère facile. Comment établir et mesurer un mauvais comportement ?

Si, pour l'alcool, il y a discussions autour des limites (max. 3 verres de vin rouge par jour pour les hommes et 2 pour les femmes), pour le tabac chaque cigarette est une de trop, autant pour le fumeur actif que pour le fumeur passif subissant l'environnement. Si on dresse une sorte de table des responsabilités, je crois que le médecin de famille pourrait jouer un rôle dans la responsabilisation de la personne mais aussi de la famille. La prise en compte de l'entourage n'est pas à négliger, à l'instar de l'influence des enfants à pouvoir modifier des modes de vie de parents comme le tabagisme.

A partir de quand est-on responsable de nos problèmes de santé ?

Il y a 40 ans, on ne savait pas que le tabac était aussi nocif pour notre santé. A l'époque, quand j'étais étudiant en médecine, on visitait même les patients dans les hôpitaux en fumant. Aujourd'hui, on sait. Si on informe et on explique les conséquences à un fumeur malade, si on lui demande d'arrêter mais qu'il continue à fumer, c'est un tournant. Là, il doit assumer ses responsabilités.

“Un fumeur malade à cause du tabac qui continue de fumer, c'est comme si on vous donnait des médicaments et que vous décidiez de ne pas les prendre. Ce n'est pas la peine que a société paye pour ce médicament que vous refusez de prendre.”